

REÇU LE 19 JUL. 2021

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTER CAUX VEXIN
POLE DE MARTAINVILLE
190 ROUTE DU CHATEAU
76116 MARTAINVILLE EPREVILLE

Siège Social

Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 Bois-Guillaume cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 12 21 08
Email : accueil76
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : DOL/NM
Pôle Territoires et Environnement
Dossier suivi par Mme Delphine OMNÈS-LEBLANC
Ligne directe : 02.32.78.80.59
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 08 juillet 2021

Objet : Avis sur la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'ESLETTES

Dossier suivi par Madame Julie VALLOIS

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier reçu en date du 05 juillet 2021, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture.

La modification du PLU a pour objet de faire évoluer le règlement écrit notamment de la zone AUy en ce qui concerne la hauteur maximale des constructions afin de faciliter l'implantation d'entreprises sur la zone d'activité POLLEN II et ainsi permettre l'aménagement de cette zone..

Ce projet de modification n'a pas d'impact sur l'espace agricole ; ainsi nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce projet et nous lui donnons un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



www.afnor.org
Conseil-Formation

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

Siret 187600077 00015 / APE 9411Z

www.chambre-agriculture-76.fr



Sébastien LEVASSEUR
Vice-Président de la Chambre d'agriculture
Président de la Commission Territoires